



**XI^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
QUÉBEC, CANADA
DU 6 AU 9 SEPTEMBRE 2011**

**Commission de l'économie, du commerce, du travail,
de la compétitivité et des blocs commerciaux**

Résolution

NOUS, les parlementaires des Amériques réunis à Québec, au Canada, dans le cadre de la XI^e Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques :

CONSIDÉRANT la problématique touchant les jeunes de 14 à 29 ans de notre continent qui ne travaillent pas et n'étudient plus, laquelle se rapporte directement au décrochage scolaire.

SOULIGNANT qu'en Amérique latine seulement, 38 millions de jeunes se trouvent dans cette situation, que ceux-ci proviennent en majorité de familles marquées par l'abandon ou la surprotection et qu'ils sont plus susceptibles de connaître la violence, la criminalité, une grossesse précoce, une dépendance et un manque de perspectives d'avenir.

RECONNAISSANT que l'offre d'emplois et de formation, surtout en ce qui a trait à l'éducation secondaire et postsecondaire, est insuffisante dans plusieurs pays du continent.

PRÉOCCUPÉS, car ces jeunes sont des candidats de choix pour les groupes criminels, les peines imposées aux adultes étant plus importantes que celles auxquelles s'exposent les mineurs.

SOULIGNANT que la participation des femmes aux bandes de rues ou aux organisations criminelles est passée de 15 à 25 pour cent, et qu'un nombre encore trop grand de femmes se voient réduites à des tâches domestiques et aux soins des enfants, que ce soit les leurs, ceux de membres de leur famille ou d'autres proches.

PRÉCISANT que 24 % des jeunes qui ne travaillent pas et n'étudient plus vit dans l'indigence, 19 % dans la pauvreté et que seulement 10 % réside dans un foyer dont le total des revenus correspond au cinquième de la population la plus riche.

INSISTANT sur le fait qu'à ce jour, en Amérique latine, seules quelques nations ont mis sur pied des programmes en vue d'apporter des solutions à cette problématique et d'en réduire l'incidence.

NOUS DÉCIDONS :

PREMIÈREMENT, compte tenu de la situation actuelle des jeunes du continent, nous, les législateurs membres de la Confédération parlementaire des Amériques, nous nous engageons à adopter urgemment des lois visant à créer des politiques et des programmes qui incitent les adolescents à conserver une occupation de manière à réduire au sein de cette génération le nombre de jeunes qui ne travaillent pas et qui ont abandonné leurs études.

DEUXIÈMEMENT, nous demandons à nos gouvernements de rehausser la qualité de l'éducation et de faire en sorte que l'éducation secondaire soit intégrée au cycle de l'éducation de base la rendant ainsi obligatoire dans tous les pays et tous les États de notre continent.

TROISIÈMEMENT, nous invitons les législateurs du continent à produire de l'information permettant aux jeunes femmes de mieux connaître les possibilités de développement personnel qui s'offrent à elles, ainsi qu'à proposer et à approuver des programmes tenant compte du sexe et de l'âge.

QUATRIÈMEMENT, nous exhortons les entreprises du secteur privé et les organismes du secteur public à créer des emplois pour les jeunes diplômés universitaires, puisque plusieurs des jeunes qui ne travaillent pas et n'étudient plus, et malgré le fait qu'ils détiennent un diplôme, restent sans perspective d'avenir.

CINQUIÈMEMENT, nous recommandons que la Commission de l'économie, du commerce, du travail, de la compétitivité et des blocs commerciaux, ainsi que la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, continuent de se pencher sur ce thème et que les législateurs des pays membres de la COPA communiquent leur expérience en ce qui a trait aux programmes et aux activités mises en œuvre afin de réduire l'incidence ce problème social. De plus, nous décidons d'organiser une séance de travail conjointe afin de promouvoir des lois prévoyant notamment des incitatifs fiscaux pour les entreprises qui embauchent des jeunes sans expérience ou de nouveaux diplômés (programme du premier emploi).